



Politique Santé et Sécurité

IFPEN place en tête de ses priorités la sécurité, la santé, le respect des personnes. Notre ambition est d'être au niveau des meilleures références en matière de prévention, de maîtrise des risques et de résultats santé et sécurité.

Ainsi, au-delà du strict respect des lois et réglementations en vigueur, IFPEN s'engage à :

- concevoir et entretenir ses installations de manière à prévenir tout accident, incident ou maladie professionnelle ;
- mettre en œuvre le système de management de la santé et de la sécurité en associant les commissions santé, sécurité, et conditions de travail (CSST) et les services de santé au travail ;
- promouvoir et développer une culture de sécurité.

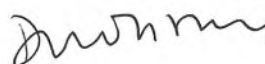
IFPEN est convaincu que ses activités peuvent s'exercer sans que personne ne se blesse, salariés et personnel sous-traitants.

Les axes majeurs pour faire évoluer les comportements individuels et collectifs sont :

- L'engagement individuel de l'ensemble des collaborateurs : conscience permanente du risque, vigilance partagée au regard du respect des règles, des parades de fiabilisation et participation active à la prévention des risques.
- L'engagement des managers en tant qu'acteurs exemplaires ; ils intègrent la sécurité dans leurs activités en particulier par :
 - la mise en œuvre d'outils participatifs tels que les échanges prévention et les visites managériales de sécurité ;
 - la définition et la mise en place, avec les opérationnels, de parades de fiabilisation telles que la minute d'arrêt sécurité et la vigilance partagée ;
 - l'encouragement de leurs collaborateurs à faire remonter les événements sécurité pour une prise en compte constructive et transparente ;
 - la pratique du retour d'expérience pour les activités à risques.
- L'engagement des donneurs d'ordres et des services support pour sélectionner des entreprises intervenantes performantes et donc en capacité à s'investir dans un partenariat fort autour de la sécurité.
- L'attention à la qualité de vie au travail et aux facteurs susceptibles de générer des situations de mal-être.

Le système de management de la santé et de la sécurité est évalué régulièrement lors des audits et des revues de direction.

Les principes d'engagement, de vigilance et de responsabilité individuelle s'appliquent aussi vis-à-vis de la cybersécurité.



Didier HOUSSIN